

Automne 2010

## **ÉCONOMIE DES RESSOURCES NATURELLES**

### **ECN-2110**

---

#### **1. Objectifs**

- i. analyser le rôle des ressources naturelles dans l'économie canadienne et québécoise;
- ii. maîtriser de façon élémentaire les méthodes d'analyse économique propres aux ressources naturelles : ressources renouvelables et non renouvelables, changement de stock, droits de propriété, etc.;
- iii. présenter les politiques économiques poursuivies à l'égard de ressources naturelles : fiscalité, développement, droits de propriété et disposition de la rente;
- iv. présenter quelques illustrations propres à l'économie canadienne et québécoise : mines, forêts, pêcheries, énergie, particulièrement l'électricité.

#### **2. Manuels en réserve**

ANDERSON, F.J., *Natural Resources in Canada*, 2<sup>nd</sup> ed., Nelson Canada, Scarborough, Ontario, 1991.

Les autres textes sont placés en réserve à la bibliothèque du premier cycle.

#### **3. Évaluation**

Intra : 3 heures, 50 %, le 19 octobre 2010  
Final : 3 heures, 50 %, le 14 décembre 2010

#### **4. Heures de bureau**

Le lundi, de 13 h 30 à 15 h, ou sur rendez-vous si ces heures ne vous conviennent pas.  
Local 2282, De Sève.

**5. Échelle de notation**

|            |           |            |            |           |            |
|------------|-----------|------------|------------|-----------|------------|
| 90+ (A+)   | 85-89 (A) | 80-84 (A-) | 75-79 (B+) | 70-74 (B) | 66-69 (B-) |
| 63-65 (C+) | 60-62 (C) | 56-59 (C-) | 53-55 (D+) | 50-52 (D) | <50 (E)    |

## PLAN DE LA PRÉSENTATION

### Première partie : Économie nationale

**Semaine 1 :** *Caractéristiques économiques des ressources naturelles et leur importance dans l'économie canadienne.*

Anderson (1991), chapitre 1.

**Semaine 2 :** *L'influence des ressources naturelles sur l'économie.*

CHAMBERS, E. et D. GORDON, "Primary Products and Economic Growth: An Empirical Measurement", *Journal of Political Economy*, 74 (1966): p. 315-332.

**Semaine 3 :** *Ressources naturelles et croissance économique.*

SACHS, J.D. et A.M. WARNER, "Natural Resource Abundance and Economic Growth", in *Leading issues in Economic Development*, Oxford University Press, 2000.

**Semaine 4 :** *Taxation des ressources naturelles et disposition de la rente.*

BERNARD, J.-T., « Taxation des ressources naturelles et rentes hydro-électriques au Canada », *L'Actualité économique*, décembre 1990, p. 421-440.

BERNARD, J.-T. et R.W. PAYNE, "Natural Resource Rents and Hydroelectric Power: The Case of British Columbia and Manitoba", chapitre 2 dans GUNTON T. et J. RICHARDS (eds.), *Resource Rents and Public Policy in Western Canada*, Institut de recherches politiques, Halifax, 1987, p. 39-88.

BÉLANGER, G. et J.-T. BERNARD, « Aluminium ou exportation : de l'usage de l'électricité québécoise », *Canadian Public Policy/Analyse de politiques*, XVII (2), juin 1991, p. 197-204.

**Semaines 5 et 6 :      *Théorie économique de l'usage des ressources non renouvelables.***

ANDERSON (1991), chapitre 2.

DAHL, C.A., « Allocating Fossil Fuel Production Overtime and Oil Leasing », chapitre 12 dans *International Energy Markets: Understanding Pricing, Policies and Profits*, Pennwell, Tulsa, 2004, pp. 279-311.

**Semaine 7 :            *Mesures et impacts de la rareté des ressources non renouvelables.***

ANDERSON (1991), chapitre 4.

BROWN, S.P.A. et D. WOLK, "Natural Resource Scarcity and Technological Change", *USAEE Dialogue*, vol. 8, no 2, August 2000, p. 10-16.

**Semaine 8 :            *Examen intra***

**Semaine 9 :            *Lecture***

**Deuxième partie : économie sectorielle**

**Semaines 10 et 11:    *La forêt***

ANDERSON (1991), chapitre 6.

GAGNÉ, G. et E. JASMIN, "Les politiques forestières du Québec et le commerce "loyal" : le différend sur le bois d'œuvre ».

KALT, J.P., "The Political Economy of Protectionism: Tariffs and Retaliation in the Timber Industry", p. 339-364, dans R.E. BALDWIN, ed., *Trade Policy Issues and Empirical Analysis*, Chicago, The University of Chicago Press, 1988.

BERNARD, J.-T., BOUTHILLIER, L. et M.K. LUCKERT, « L'application de la méthode des comparables à la forêt publique québécoise », *L'Actualité économique*, juin 1993, p. 53-70.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE, *Ressources et industrie forestières*, édition 2010, <http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp>

**Semaine 12 : Les pêches**

ANDERSON (1991), chapitre 7.

GRAFTON, R.Q. et D.E. LANE, "Canadian Fisheries Policy", *Canadian Public Policy/Analyse de politiques*, 24 (2), juin 1998, p. 133-148.

**Semaines 13 - 15 : L'énergie**

ADÈS, J., J.-T. BERNARD et P. GONZALEZ, « Energy Use and GHG Emission of the Québec Pulp and Paper Industry : An Econometric Analysis », septembre 2010.

BÉLANGER, G. et J.-T. BERNARD, « La tarification de l'électricité au Québec », p. 169-192, dans F. PALDA, ed., *L'État interventionniste, le gouvernement provincial et l'économie du Québec*, Vancouver, The Fraser Institute, 1994.

CLARK, C.R. et A. LEACH, « The Potential for Electricity Market Restructuring in Québec », *Canadian Public Policy/Analyse de politiques*, Vol. XXXIII, No 1, 2007, p.1-19.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE, *L'énergie au Québec*, éd. 2004 (<http://www.mrnfp.gouv.qc.ca>).

BERNARD, J.-T., « L'énergie », août 2009, 23 pages.

BERNARD, J.-T., « L'énergie au Québec et en Norvège », août 2008, 34 pages.

BERNARD, J.-T., « Où va le prix du pétrole? », présentation Power Point, 11 février 2010.

**Semaine 16 : Examen final**

## Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante:

[http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement\\_disciplinaire.pdf](http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf)

**Par ailleurs, dans les cas où la réalisation d'un travail écrit figure parmi les moyens d'évaluation retenus pour votre cours, il faut inclure une mention relative aux exigences du respect du droit d'auteur. Je vous invite à inclure également la mention suivante dans votre plan de cours. Elle est proposée par le Bureau du secrétaire général de l'université Laval.**

## Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ETHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)